

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2022 A 14 H 30

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-françois	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire			Mondoloni J	
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire	X			
BARCELO Angelika	Titulaire	X			
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire	X			
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire		X		
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire		X		
COSTANZO Mathias	Titulaire	X			
DUVAL Danielle	Titulaire			Taberner E	
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire	X			
GIAIACOPI Michel	Titulaire		X		
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire	X			
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire	X			
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire		X		
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire			Andreani MA	
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire	X			
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire		X		
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire			Leandri AF	
NICOLAI Jacques	Titulaire	X			
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire		X		
PAOLINI François	Titulaire	X			
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire	X			
PUCCI Joseph	Titulaire			Pereney J	
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire			Ettori G	
QUILICHINI Pascal	Titulaire		X		
QUILICHINI Paul	Titulaire		X		
ROCCA Antoine	Titulaire	X			
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire			Bartoli PM	
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X			
TRAMONI Michel	Titulaire	X		Ollandini JB	

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 25 conseillers.

Le Président présente l'ordre du jour suivant :

Administration générale

- Délégation donnée au Président.
- Indemnités au Président et aux Vice-présidents.
- Vente d'une parcelle dans la ZA Rizzanese.

Développement.

- Stratégie de mise en place de l'OPAH-RU

Eau et Assainissement.

- Réseaux EU/AEP du Tipponu - Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un marché de travaux.
- Commission de délégation de service public et de concession.

Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI est désigné secrétaire de séance.

Point n°1 : Délégation donnée au Président.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	9	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Indemnités au Président et aux Vice-présidents.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	9	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Vente d'une parcelle dans la ZA Rizzanese.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	9	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Stratégie de mise en place de l'OPAH-RU

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur Vincent MICHELETTI demande le coût global pour la CCSVT.

Monsieur Faustin PEDINIELLI cette OPAH repose sur deux piliers : une OPAH classique renforcée par un volet copropriété plutôt spécifique à Sartène et Propriano, et plus particulièrement au centre-ville. Cela devrait coûter environ 513 000 sur 5 ans pour le suivi-animation. A cela s'ajoute un autre dispositif, à savoir un POPAC pour un montant de 263 000 € sur une durée de 3 ans. Pour compléter les deux dispositifs, il est proposé un renforcement du suivi à travers un agent de catégorie B en contrat de projet sur la durée de l'opération. Cette organisation technique, hybride, a été retenue pour faire face aux difficultés rencontrées lors des autres OPAH.

Cette opération est la traduction opérationnelle des différentes contractualisations avec l'Etat.

Monsieur QUILICHINI s'interroge sur la présence d'autres partenaires.

Il est confirmé la participation de la région dans une OPAH

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	9	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°5 : Réseaux EU/AEP du Tipponu - Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un marché de travaux (sous réserve).

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	9	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°6 : Commission de délégation de service public et de concession.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	9	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Questions diverses.

I. Discussions.

Organigramme.

Le Président précise qu'un organigramme est en cours de réalisation avec l'ensemble des coordonnées.

Déchets

Monsieur Paul-Joseph demande si un compte-rendu de la réunion importante du 9 septembre 2022 avec l'OEC sera effectué et si l'étude évoquée sera accessible.

Le Président indique qu'un CR sera effectué et l'étude sera transmise dès validation. Il est précisé que la stratégie a été validée lors du Bureau qui s'est tenu en juillet de cette année.

Eau potable

Le Président évoque la nécessité de réaliser un bilan de la saison estivale et de lister les priorités pour limiter les difficultés à venir.

La séance est levée à 15h30.

**

